REPUBLIQUE DU BURUNDI

Ministère des Affaires Etrangères, de l'Intégration Régionale et de la Coopération au Développement

MAEIRCD-MAGAZINE

No11 du 12 septembre 2025

Le Président Ndayishimiye poursuit son appui aux initiatives des entrepreneurs

Le vendredi 12 septembre 2025, le Président de la République du Burundi Son Excellence Monsieur Evariste Ndayishimiye a visité un champ de plus de 15 000 avocatiers HASS, cultivés sur 11 hectares, appartenant à un jeune agriculteur Monsieur Elias Kwizera en Province de Gitega, commune

Dans cette Edition:

	page
Le Président Ndayishimiye poursuit son appui aux initiatives des entrepreneurs	1
Le Président Ndayishimiye a officiellement présenté le nouvel Administrateur communal de Shombo	2
Le Président Ndayishimiye rentre au Burundi en provenance de Malabo en Guinée équatoriale	2
Les Sénateurs sont appelés à s'approprier le contenu de la Constitution pour mieux accomplir leur mission	3
L'entrepreneuriat, nouvelle arme pour la paix en Afrique centrale	3
Renforcement des relations bilatérales : le Burundi et l'Arabie Saoudite réaffirment leur volonté commune de coopération	4
Le Burundi renforce sa présence diplomatique en RDC par un projet immobilier d'envergure	4
Evaluation des engagements des coopératives minières	5
Le Burundi signe trois protocoles de don	5
Province de Bujumbura: le Burundi célèbre la Journée africaine de la médecine traditionnelle	6

Shombo sur la colline Nyarurambi.

Il s'est également rendu sur la colline Mugogo, toujours à Shombo, pour une visite d'encouragement à l'Honorable Serge Ndayisenga, un agriculteur modèle. Ce dernier exploite un champ moderne de plus de 35 hectares, où il multiplie des semences de pommes de terre et de maïs, employant les coopératives collinaires des femmes.

Prêchant par l'exemple, le Président de la République du Burundi Son Excellence Monsieur Evariste Ndayishimiye et la Première Dame du Burundi S.E Madame Angeline Ndayishimiye ont procédé à la récolte de leur champ modèle de tomates cultivées sous serre sur une superficie de 90 m², en utilisant la technique d'irrigation goutte à goutte. Ce projet inspirant prévoit un rendement estimé entre 5 et 6 tonnes.

Le Couple Présidentiel a aussi visité leur champ de choux sous serre. Ce projet agricole s'inscrit dans l'initiative de Son Excellence Monsieur Evariste Ndayishimiye d'encourager la population, par la pratique, à promouvoir des techniques modernes donnant un bon rendement sur de petites surfaces, en toute saison. **(Présidence)**

Le Président Ndayishimiye a officiellement présenté le nouvel Administrateur communal de Shombo

Le Président de la République du Burundi Son Excellence Monsieur Evariste Ndayishimiye a officiellement présenté le nouvel Administrateur de la commune Shombo Monsieur Rénovat Ndayikengurutse le vendredi 12 septembre 2025, au terrain de la colline Muhororo, devant une foule nombreuse venue de toutes les zones constituant ladite commune située dans la province de Gitega.

À cette occasion, le Chef de l'Etat burundais a moralisé la population, insistant sur la préservation de la paix, socle du développement, et l'engagement de tout citoyen à bâtir la cohésion familiale et communautaire, afin d'œuvrer en synergie pour la Vision du Burundi pays émergent en 2040 et pays développé en 2060, autour de leur leader administratif.

Le Président Ndayishimiye a rappelé que la paix a été chèrement acquise et que tout citoyen doit absolument la préserver pour l'intérêt de tout un chacun en particulier et de toute la Nation en général.

"Quand il y'a la paix, le développement s'en suit a dit le Numéro Burundais citant un exemple de la famine qui fût dans cette commune communément appelée Nzoba ndambara et qui n'est plus parce que la population a compris qu'il faut retrousser les manches et s'atteler aux travaux champêtres a-t-il ajouté.

"Les divisions nous ont fait perdre le temps, mais heureusement que les choses ont changé" a fait entendre le Président Burundais citant l'exemple quand il y avait un individu promu, la population demandait de quelle éthnie était-il? Mais aujourd'hui l'on demande ses connaissances et ses capacités.

Il a terminé son discours en invitant le nouvel Administrateur à saluer le public et à leur présenter son numéro de téléphone pour qu'il travaille en harmonie avec les citoyen de sa commune, tel est le cas d'un commandant qui éclaire et oriente son bataillon, a fait savoir le Président Ndayishimiye. **(Présidence)**

Le Président Ndayishimiye rentre au Burundi en provenance de Malabo en Guinée équatoriale

Le Président de la République du Burundi Son Excellence Monsieur Evariste Ndayishimiye est rentré le lundi 8 septembre 2025 au Burundi en provenance de Malabo, en Guinée équatoriale où il a pris part à la 7ème session extraordinaire de la Conférence des Chefs d'Etat et de Gouvernements de la Communauté Economique des Etats de l'Afrique Centrale (CEEAC).

Le Porte-parole Adjoint du Président de la République du Burundi, Monsieur Sébastien Ntahongendera, a précisé que cette session avait pour objectif principal de la mise en place des organes dirigeants de la Commission de la CEEAC.

À cette occasion, l'Ambassadeur Dr Ezéchiel Nibigira a été élu Président de ladite Commission. C'est un homme chevronné, maîtrisant parfaitement les dossiers relatifs à l'intégration africaine en général, et à la Communauté Economique des Etats de l'Afrique Centrale en particulier, a souligné Sébastien Ntahongendera.

Monsieur Sébastien Ntahongendera a dit que l'élection de l'Ambassadeur Dr Ezéchiel Nibigira traduit la reconnaissance de la communauté internationale, des efforts du peuple burundais, portés par le leadership du Président burundais, actuellement Vice-Président de l'Union Africaine, Président en exercice du Marché commun de l'Afrique orientale et australe (COMESA) , Envoyé spécial de l'Union africaine pour le Sahel et Champion de la jeunesse de l'Union africaine et de la lutte contre la faim, à travers sa politique d'autonomisation alimentaire. Il a souligné que cette nomination constitue une étape importante dans le renforcement du rôle du Burundi sur la scène internationale, et témoigne de sa volonté d'apporter une contribution significative aux grandes questions régionales et africaines.

Le Porte-parole Adjoint du Président de la République du Burundi a précisé qu'en marge de cette conférence, le Président burundais s'est entretenu avec son homologue de la République Démocratique du Congo, Son Excellence Monsieur Félix Antoine Tshisekedi Tshilombo. Leurs échanges ont porté sur le renforcement de la coopération bilatérale, ainsi que sur des sujets intéressant la sous-région, notamment les initiatives des uns et des autres pour la résolution des conflits dans la région des Grands Lacs en général, et de la République Démocratique du Congo en particulier à travers le dialogue. **(RTNB)**

Les Sénateurs sont appelés à s'approprier le contenu de la Constitution pour mieux accomplir leur mission

Le Président du Sénat, Très Honorable Monsieur Gervais Ndirakobuca, ses deux Vice-Présidents, Honorable Générose Ngendanganya et Honorable Clotilde Kampimbare, les sénateurs et certains cadres du Sénat, se sont réunis à Ngozi en province de Butanyerera, du 11 au 12 septembre 2025 dans un atelier de renforcement de capacités sur la procédure législative, le contrôle de l'action Gouvernementale, le rôle des sénateurs dans la politique de décentralisation ainsi que l'Ethique et la Déontologie des parlementaires et fonctionnaires parlementaires.

Dans son discours d'ouverture, le Président du Sénat, Très Honorable Gervais Ndirakobuca, a invité les sénateurs à s'approprier le contenu de la Constitution burundaise pour mieux accomplir leur mission. Il a aussi insisté sur le respect de la loi par tout un chacun. Après les enseignements dispensés par différents experts, les participants ont évoqué leurs questions et préoccupations liées aux doléances de la population lors des descentes, au plan stratégique du Sénat, aux droits et devoirs des sénateurs et bien d'autres.

Dans son mot de clôture, le Président du Sénat a souligné que la formation a été d'un intérêt très crucial et qu'elle a pavé le chemin aux recherches visant à aiguiser les connaissances en vue de servir la population avec courage et bienveillance. Il a poursuivi son propos par un mot de remerciement à toutes les personnes, de tous horizons, qui se sont investies pour la réussite de l'atelier.

En outre, le Président de la Chambre haute du Parlement a indiqué aux bénéficiaires de la formation que les résultats de l'atelier sont attendus immédiatement; tout en soulignant que la loi est l'unique appui et rempart de tout élu du Peuple. Au reste, le Président du Sénat a prodigué de riches conseils à tous les participants à l'atelier. **(Sénat)**

L'entrepreneuriat, nouvelle arme pour la paix en Afrique centrale

Le jeudi 11 septembre 2025, l'Institution de l'Ombudsman de la République du Burundi, en partenariat avec l'Organisation non gouvernementale (ONG) International Alert, a organisé à Bujumbura un atelier régional de réflexion et d'échanges d'expériences entre jeunes entrepreneurs venus de plusieurs pays d'Afrique centrale. Place sous le thème : « L'entrepreneuriat, levier de la promotion de l'Agenda Jeunesse, Paix et Sécurité dans les pays d'Afrique centrale ».Cet atelier a offert une plateforme unique de dialogue, de partage et construction de projets communs entre jeunes porteurs d'initiatives.

Dans son allocution d'ouverture, l'Ombudsman burundais Madame Aimée Laurentine Kanyana, a salué le Gouvernement du Burundi ainsi que les partenaires techniques et financiers pour leurs efforts constants en faveur de l'autonomisation des jeunes et des femmes. Elle a souligné que la jeunesse occupe une place centrale dans les stratégies de consolidation de la paix et du développement inclusif.

« Cet atelier doit être une opportunité pour vous, jeunes, de partager vos expériences, d'échanger les bonnes pratiques, mais aussi de poser les bases de projets communs. En tant qu'institutions d'Ombudsman et de Médiateurs, nous continuerons à porter vos voix auprès des décideurs afin que vos aspirations se traduisent en actions concrètes », a-t-elle rassuré.

De son côté, la Ministre de la Jeunesse, des Sports et de la Culture Madame Lydia Nsekera, a rappelé que plus de 65 % de la population burundaise est composée de jeunes. Elle a souligné que ce capital humain constitue le cœur battant de la Vision du Burundi pays émergent en 2040 et développé en 2060, une feuille de route ambitieuse vers un développement durable et inclusif.

La Ministre a insisté sur le fait que l'entrepreneuriat ne doit pas seulement être vu comme un moyen de créer de l'emploi, mais également comme un instrument stratégique de prévention des conflits et de promotion de la paix. « La jeunesse doit être à la fois créatrice d'emplois et ambassadrice de la paix. A travers vos entreprises et initiatives, démontrez que l'entrepreneuriat est un levier puissant pour renforcer la coopération régionale, prévenir les tensions et bâtir une Afrique centrale plus forte et plus unie », a-t-elle déclaré. Les jeunes participants, venus du Burundi, du Rwanda, de la République démocratique du Congo, donc de la sous-région, ont pris part à des panels interactifs, des travaux en groupe et des sessions de partage d'expériences.

Les discussions ont porté notamment sur : les défis de l'entrepreneuriat en Afrique centrale : le manque d'accès au financement, lourdeur administrative, instabilité politique et insécurité dans certaines zones, l'insuffisance de formation technique et managériale. Les solutions proposées étaient : le développement des incubateurs régionaux, mise en place de fonds communs d'investissement pour jeunes entrepreneurs, accompagnement technique et juridique, et renforcement des partenariats public-privé, la contribution des jeunes entrepreneurs à la paix et à la sécurité : promotion de l'emploi des jeunes pour réduire la pauvreté et la vulnérabilité aux manipulations politiques, création de projets transfrontaliers favorisant la coopération économique et sociale, et engagement des jeunes comme acteurs de médiation communautaire à travers leurs initiatives.

Un des points forts de l'atelier a été la volonté des jeunes de mettre en place un réseau régional des jeunes entrepreneurs pour la paix. Ce réseau servira de plateforme d'échanges permanents, d'incubation d'idées innovantes et de plaidoyer auprès des Gouvernements et Organisations régionales.

En groupe, les jeunes ont également présenté les défis rencontrés et proposé plusieurs projets pilotes allant de l'agro-industrie durable à l'économie numérique, en passant par les énergies renouvelables et le commerce transfronta-

lier. Ces initiatives visent à démontrer concrètement que l'entrepreneuriat est non seulement une source de revenus, mais aussi un instrument de stabilité et de cohésion sociale.

L'atelier s'est conclu par une déclaration des jeunes entrepreneurs, appelant à un soutien accru des gouvernements et des partenaires techniques et financiers, la création de mécanismes régionaux de financement adaptés aux réalités de la jeunesse africaine, la promotion de programmes d'éducation à l'entrepreneuriat et à la citoyenneté active, la mise en place d'initiatives de coopération transfrontalière pour renforcer la paix et la stabilité.

Cette rencontre a ainsi permis de poser des jalons solides pour une Afrique centrale où la jeunesse présente à savoir les jeunes burundais, rwandais et congolais sont appelés à être à la fois acteurs de développement et piliers de la paix et de la sécurité. **(RTNB)**

Renforcement des relations bilatérales : le Burundi et l'Arabie Saoudite réaffirment leur volonté commune de coopération

Dans le cadre du renforcement des liens diplomatiques entre la République du Burundi et le Royaume d'Arabie Saoudite, le Ministre des Affaires étrangères, de l'Intégration régionale et de la Coopération au développement, Son Excellence l'Ambassadeur Édouard BIZIMANA, a accordé, ce 12 septembre 2025, une audience à Son Excellence Monsieur Yahya Ahmed Okeish, Ambassadeur du Royaume d'Arabie Saoudite accrédité au Burundi, avec résidence à Dar es Salaam.

Cette rencontre, empreinte de courtoisie et de cordialité, a permis à l'Ambassadeur saoudien de transmettre les chaleureuses félicitations de Son Altesse le Prince Faisal bin Farhan bin Abdullah, Ministre des Affaires étrangères du Royaume d'Arabie Saoudite, à son homologue burundais pour sa récente nomination à la tête de la diplomatie burundaise, ainsi que ses vœux de plein succès dans l'exercice de ses fonctions. Il a également exprimé la disponibilité du Royaume à œuvrer étroitement avec le Burundi dans un esprit de coopération mutuellement bénéfique.

Les échanges ont porté sur plusieurs sujets d'intérêt commun, notamment le renforcement des relations bilatérales dans des domaines stratégiques. Les deux parties ont souligné l'importance de poursuivre les efforts de coordination et de soutien réciproque dans les fora internationaux, où la solidarité entre États s'avère essentielle à la défense des intérêts partagés. Le suivi des engagements issus de la table ronde économique tenue à Bujumbura les 5 et 6 décembre 2024 a également été abordé, les deux diplomates convenant de maintenir un dialogue actif sur les suites concrètes à donner à cette initiative. **(MAEIRCD)**

Le Burundi renforce sa présence diplomatique en RDC par un projet immobilier d'envergure

Dans le cadre de la mise en œuvre de la vision stratégique *« Burundi pays émergent en 2040 et pays développé en 2060 »*, s'est tenue à Bujumbura, ce 12 septembre 2025, la signature d'un important protocole d'accord entre le Gouvernement du Burundi, représenté par le Ministre des Affaires étrangères, de l'Intégration régionale et de la Coopération au développement, Son Excellence l'Ambassadeur Édouard BIZIMANA, et la société AFRIK'ASSISTANCE, représentée par son gérant, Monsieur Yves KANKWENDA MPIANA.

Ce mémorandum d'entente, accompagné d'une feuille de route, scelle un partenariat stratégique pour la construction d'un bâtiment diplomatique moderne de type R+11-soit douze niveaux, incluant un sous-sol destiné à abriter la Chancellerie de l'Ambassade du Burundi à Kinshasa, en République Démocratique du Congo. Le projet sera érigé sur la parcelle actuellement occupée par la chancellerie existante, conformément aux dispositions du protocole signé entre les deux parties.

Cet acte s'inscrit pleinement dans les objectifs stratégiques de la Vision 2040-2060, notamment : le renforcement du partenariat international ;l'affirmation de l'engagement politique de l'État et l'amélioration des infrastructures logistiques.

En se dotant d'une infrastructure diplomatique modernisée et mieux adaptée aux exigences contemporaines, le Burundi manifeste son volontarisme politique, tout en consolidant sa présence et son influence diplomatique dans la région. Au-delà de l'aspect immobilier, ce projet constitue également une étape importante dans le renforcement de la souveraineté économique du pays. En investissant dans ses propres infrastructures à l'étranger, le Burundi affirme son indépendance tout en assurant une gestion efficiente de ses intérêts diplomatiques.

Ce projet reflète également une volonté ferme de renforcer les relations d'amitié et de coopération avec la République Démocratique du Congo, pays hôte. Il traduit une reconnaissance mutuelle des intérêts stratégiques partagés et ouvre la voie à de nouvelles opportunités de collaboration entre les deux nations.

En somme, la signature de ce protocole d'accord marque une avancée significative dans la diplomatie burundaise, en parfaite cohérence avec la vision ambitieuse portée par l'État du Burundi, sous les orientations éclairées de Son Excellence Monsieur Evariste NDAYISHIMIYE, Président de la République, pour les décennies à venir. **(MAEIRCD)**

Evaluation des engagements des coopératives minières

L'Office Burundais des Mines (OBM) a organisé le lundi 8 septembre 2025, une réunion à l'intention des acteurs du secteur minier, afin d'évaluer le respect des engagements pris le 25 mars 2025, lors d'une rencontre avec le Chef de l'Etat. Ce jour-là, les coopératives d'exploitation minière s'étaient engagées à fournir une quantité déterminée de minerais chaque mois.

Selon le Directeur général de l'OBM Monsieur Quesnay de Jésus AKABAHINGA, certaines coopératives ont honoré leurs engagements, allant même au-delà des prévisions, tandis que d'autres n'ont pas pu les respecter, certaines n'ayant produit absolument rien. Expliquant cette situation, le Directeur général de l'OBM a dit que cette situation s'explique par des problèmes techniques et des obstacles de financement. Il a néanmoins assuré que l'État est prêt à soutenir les coopératives courageuses mais qui manquent de moyens pour atteindre leurs objectifs.

Cette réunion d'évaluation s'est tenue en présence du Ministre des Finances, du Budget et de l'Economie Numérique Monsieur Alain Ndikumana, et du Ministre des Ressources Minières, Energétiques , de l'Industrie ,du Commerce et du Tourisme Dr . Hassan Kibeya.

Le Ministre ayant les finances dans ses attributions a exhorté les coopératives à redoubler d'efforts, rappelant que 130 milliards BIF du budget de l'État pour l'année en cours, doivent provenir du secteur minier.

De son côté, le Ministre Kibeya a promis de mettre tout en œuvre pour faciliter l'augmentation de la production, soulignant que l'exploitation minière est appelée à jouer un rôle clé dans l'émergence et le développement du pays. Enfin, le Directeur général de l'Office Burundais des Mines a précisé que ce type d'évaluation sera désormais effectué au moins une fois par mois, afin de suivre régulièrement l'évolution de la production. **(RTNB)**

Le Burundi signe trois protocoles de don

Le mardi 9 septembre 2025, le Ministre des Finances, du Budget et de l'Economie numérique Monsieur Alain Ndikumana a procédé à la signature de trois protocoles d'accord de don d'un montant total de 14 millions de dollars américains, soit environ 43 milliards de francs burundais.

Ces accords ont été conclus avec le Groupe de la Banque africaine de développement (BAD), représenté par Monsieur Pascal Yembiline, l'Organisation mondiale de la santé (OMS) représentée par Monsieur Issa Diallo, et le Fonds des Nations Unies pour l'enfance (UNICEF), représenté par Madame France Bégin.

À l'issue de la cérémonie, le Ministre Alain Ndikumana a précisé que ces financements permettront la mise en œuvre d'un projet d'appui aux réformes des finances publiques. Le projet portera notamment sur la digitalisation des services publics, le renforcement des capacités des cadres du Ministère, l'assistance aux sinistrés des récentes inondations du lac Tanganyika, ainsi que l'amélioration de leurs conditions de vie. Il a souligné que l'OMS et l'UNICEF joueront un rôle clé dans l'exécution de ces projets, en particulier dans les domaines des soins de santé et de la protection des populations vulnérables. Il a rappelé qu'une population en bonne santé est un pilier essentiel du développement national.

Selon le Ministre, la signature de ces protocoles d'accord vient renforcer les excellentes relations entre le Gouvernement du Burundi, la Banque africaine de développement, l'Organisation mondiale de la santé et le Fonds des Nations Unies pour l'enfance. Elle s'inscrit pleinement dans la Vision du Burundi pays émergent en 2040 et pays développé en 2060, qui vise à consolider les partenariats stratégiques avec les partenaires au développement. **(RTNB)**

Burundi : un appel national pour soutenir l'allaitement maternel

Le lundi 8 septembre 2025, le Burundi a donné le coup d'envoi officiel de la semaine mondiale de l'allaitement maternel à Bujumbura, célébrée du 8 au 12 septembre 2025. Organisée sous le thème : « Donner la priorité à l'allaitement maternel, créer des systèmes de soutien durables », cette initiative vise à sensibiliser l'opinion publique sur l'importance cruciale de l'allaitement pour la santé de l'enfant, de la mère et pour le développement national.

Lors de la cérémonie d'ouverture, le Secrétaire Permanent au Ministère de la Santé Publique Dr Olivier Nijimbere, a rappelé que l'allaitement exclusif durant les six premiers mois de vie est essentiel. « Le lait maternel est une nourriture complète qui garantit une croissance harmonieuse, renforce le système immunitaire et favorise le développement intellectuel », a-t-il déclaré. Il a insisté sur le lien direct entre une bonne santé infantile et le développement durable. Pour garantir un environnement favorable à l'allaitement, le Ministère de la Santé Publique appelle à : un meilleur accompagnement des mères dans les institutions et les entreprises ; la formation continue du personnel de santé ; la création de groupes de soutien communautaires ; l'adoption de politiques de travail et de protection sociale adaptées.

Le Gouvernement burundais a déjà mis en place certaines mesures : les mères bénéficient d'un congé de maternité de 49 jours, avant et après l'accouchement, deux heures de pauses d'allaitement durant les premiers 6 mois, et une heure d'allaitement par jour pendant les 6 mois suivants.

Par ailleurs, des partenariats ont été établis avec des organisations telles que l'Organisation Mondiale de la Santé (OMS) et le Fonds des Nations Unies pour l'enfance (UNICEF), pour soutenir les campagnes de sensibilisation et

l'accompagnement des jeunes mères.

Selon les données partagées lors de la cérémonie : 89 % des enfants ont été allaités dans l'heure suivant leur naissance ; 83 % ont reçu un allaitement exclusif jusqu'à six mois ; 85 % sont encore allaités jusqu'à deux ans ou plus. Cependant, la situation est préoccupante à Bujumbura où moins de 60 % des nourrissons bénéficient d'un allaitement exclusif jusqu'à six mois. Le Secrétaire Permanent au Ministère de la Santé Publique Dr Olivier Nijimbere a souligné l'urgence d'intensifier les efforts en milieu urbain, où les pratiques tendent à s'éloigner des recommandations.

Il a lancé un appel à la mobilisation générale des familles, professionnels de la santé, décideurs, partenaires techniques et financiers en faisant savoir qu'ils sont appelés à jouer leur rôle pour garantir à chaque enfant un départ sain dans la vie. « Soutenir l'allaitement maternel, c'est protéger la vie », a-t-il insisté.

Les femmes de l'association « Onsa Neza Impact » ont partagé des témoignages forts sur leur expérience d'allaitement et se sont engagées à accompagner d'autres mères. Elles ont été primées pour leur implication. Des séances d'information continueront dans plusieurs établissements sanitaires et lieux publics de la capitale, notamment à l'hôpital militaire de Kamenge, à la Clinique Prince Louis Rwagasore, et même dans les grands marchés de Bujumbura. **(RTNB)**

Province de Bujumbura: Le Burundi célèbre la Journée africaine de la médecine traditionnelle

Le Burundi a célébré le jeudi 11 septembre 2025, la Journée africaine de la médecine traditionnelle, un rendez-vous annuel qui met à l'honneur les savoirs ancestraux en matière de santé. Cette édition s'est tenue sous le thème : « Renforcer la base factuelle sur la médecine traditionnelle ». Une occasion solennelle pour les autorités, les praticiens et les partenaires, de réaffirmer leur engagement en faveur d'une médecine traditionnelle mieux encadrée, mieux comprise et intégrée dans les systèmes de santé.

Le Directeur général de l'Offre des Soins et des Accréditations au Ministère de la Santé Publique Monsieur Oscar Ntihabose a souligné la nécessité de préserver et transmettre ce savoir aux générations futures. Il a proposé de consigner, par écrit, les différentes méthodes et pratiques utilisées en médecine traditionnelle, afin que les enfants qui naîtront demain puissent bénéficier de cet héritage culturel et thérapeutique.

Quant au Représentant de l'Organisation mondiale de la santé (OMS) Monsieur Alexis Niyomwungere, il a salué les efforts déployés par le Ministère de la santé publique pour valoriser la médecine traditionnelle tout en assurant la sécurité des patients. Il a réitéré la disponibilité de l'Organisation Mondiale de la Santé à accompagner le pays dans ses démarches d'harmonisation, de recherche et de documentation des pratiques traditionnelles.

La Représentante du Gouverneur de Bujumbura Madame Micheline Bigirimana a également souligné l'importance de ce patrimoine médical dans les communautés rurales. « La médecine traditionnelle demeure, pour une large part de la population, le premier recours face à la maladie, d'où la nécessité de mieux la structurer ».Du côté des praticiens, le représentant des Associations de tradipraticiens du Burundi Monsieur Nikora Jothan a présenté un tableau de l'évolution du secteur. Ainsi, depuis l'agrément ministériel obtenu en 2018, l'association est passée de 521 à 2 631 membres. De plus, 4 210 maisons de vente de produits issus de la médecine traditionnelle sont aujourd'hui recensées sur presque tout le territoire national. Une croissance significative qui témoigne de la vitalité du secteur, mais qui soulève également des défis en matière de régulation et de formation.

Cette journée est l'occasion de rappeler que la médecine traditionnelle africaine n'est pas un simple vestige du passé, mais bien une richesse vivante, encore largement utilisée, et qui mérite une reconnaissance scientifique et institutionnelle. Le renforcement de la base factuelle, par la recherche, la documentation et l'évaluation rigoureuse des pratiques, est un pas essentiel pour assurer son intégration harmonieuse dans la santé publique. La cérémonie officielle, riche en échanges et en plaidoyers, a rassemblé plusieurs personnalités et institutions clés. **(Le Renouveau)**

Les montants du projet MERANKABANDI remis en question par les bénéficiaires

Le Chef de cabinet du Gouverneur de la province Buhumuza, Monsieur Salvator Bigirimana, a procédé le mardi 9 septembre 2025, au chef-lieu de la province, au lancement des mesures d'accompagnement du projet d'appui aux Filets sociaux productifs et emplois (MERANKABANDI). Lors de cet atelier, le coordinateur exécutif du projet Monsieur Michel Nyabenda, a indiqué que chaque bénéficiaire reçoit une allocation bimensuelle de 72 000 FBu dans le cadre de ce programme étendu à toutes les collines. Toutefois, plusieurs participants ont souligné que cette somme reste insuffisante, compte tenu du coût de la vie actuel qui ne cesse d'augmenter.

Il a reconnu cette préoccupation, tout en rassurant les participants que des solutions sont à l'étude pour améliorer la situation. Malgré ces difficultés, les résultats du projet depuis son lancement en 2017 à l'échelle nationale sont encourageants. Certains bénéficiaires ont pu, grâce à ce soutien financier, construire des habita-

tions décentes et améliorer leur qualité de vie.

Dans son discours, le Chef de cabinet du Gouverneur, Monsieur Salvator Bigirimana, a interpellé les responsables du projet à renforcer les campagnes de sensibilisation. Il a insisté sur l'importance d'orienter ces fonds vers des activités génératrices de revenus et de développement ménager, plutôt que vers des dépenses inutiles telles que la consommation d'alcool. Selon lui, l'objectif principal est de transformer positivement la vie des personnes vulnérables. A noter que ce projet, soutenu par la Banque mondiale, octroyait initialement 40 000 FBu tous les deux mois avant d'augmenter cette allocation à 72 000 FBu pour la même période. **(ABP)**

Partenariat Public-Privé, un engagement fort pour le développement durable

L'Agence d'Appui à la Réalisation des Contrats de Partenariat Public-Privé (ARCP) a lancé, le mardi 9 septembre 2025 en province de Gitega, un atelier d'information et de formation à l'intention des juristes des Ministères et institutions publiques, sur les outils et mécanismes du partenariat public-privé (PPP).

Pour le cadre légal et les ambitions du Gouvernement, la Directrice de l'Agence d'Appui à la Réalisation des contrats de Partenariat Public-Privé , Madame Jeanne d'Arc Igirimbabazi, a indiqué dans son discours d'ouverture des travaux, que le Gouvernement du Burundi, dans sa quête d'un développement durable et une économie compétitive, a fait le choix de promouvoir les partenariats public-privé comme un levier essentiel pour la gestion des infrastructures et des services publics. À cette fin, un cadre légal et institutionnel spécifique a été mis en place, notamment à travers la loi n°1/14 du 27 avril 2015, révisée par la loi n°1/19 du 19 juillet 2019, afin de mieux encadrer les contrats du partenariat public-privé et de garantir la transparence, la compétitivité, et l'efficacité.

Selon la Directrice de l'Agence d'Appui à la Réalisation des contrats de Partenariat Public-Privé, cet atelier a pour objectif principal de renforcer les capacités des cadres juridiques de l'État en leur permettant de mieux comprendre: les fondements du PPP, son cadre légal et institutionnel, les bonnes pratiques en matière de structuration et de négociation de contrats, ainsi que leur rôle en tant que représentants de l'autorité contractante. La Directrice de l'ARCP Madame Jeanne d'Arc Igirimbabazi a souligné que malgré l'existence de ce cadre légal, plusieurs défis persistent : une méconnaissance des procédures par certains acteurs publics et une faible capacité à identifier des projets éligibles au PPP, d'où l'importance de ce genre d'ateliers.

S'adressant directement aux participants, la Directrice de l'ARCP les a invités à devenir des relais de cette formation au sein de leurs Ministères respectifs, contribuant ainsi à la mise en œuvre efficace des outils de planification nationale et à la réalisation de la Vision du Burundi, pays émergent en 2040 et pays développé en 2060. L'atelier s'inscrit donc dans une dynamique de professionnalisation de l'action publique et de mobilisation du secteur privé pour un développement inclusif et durable. **(RTNB)**

Les industries de transformation d'huile de palme doivent s'acquitter de l'impôt auprès de l'OBR

L'Office Burundais des Recettes (OBR) appelle les propriétaires des industries de transformation d'huile de palme, situées dans la commune de Bubanza (Nord-Ouest du Burundi), à se conformer à la législation fiscale en vigueur, notamment en payant l'impôt sur les revenus le mardi 9 septembre2025, lors d'une séance de sensibilisation organisée à leur intention.

Au cours de cette séance, les agents de l'OBR ont informé les propriétaires de ces petites industries qu'ils sont désormais dans l'obligation de payer l'impôt sur les revenus à l'OBR, ainsi que la licence d'exploitation auprès de l'Office de l'huile de palme (OHP), conformément aux nouvelles dispositions fiscales.

Cependant, les intéressés ont exprimé leurs inquiétudes face à ces nouvelles exigences. Ils évoquent notamment des difficultés liées à leur faible capacité de paiement, en raison de la rareté du carburant nécessaire au fonctionnement des groupes électrogènes qu'ils utilisent. Ils dénoncent également une fiscalité jugée excessive. À titre d'exemple, ils ont cité le devoir de payer d'une taxe de 2 000 FBu par bidon d'huile de palme et d'un impôt annuel de 100 000 FBu auprès de la commune et 200 000 FBu par an auprès de l'Office de l'huile de palme.

Certains d'entre eux craignent de devoir cesser leurs activités, affirmant qu'ils travaillent à perte. D'autres ont déjà transformé leurs unités de production en porcheries ou y pratiquent l'apiculture. Ils demandent aux autorités compétentes de revoir la législation fiscale afin de tenir compte de leur réalité économique.

De leur côté, les agents de l'OBR ont insisté sur le respect de la loi. Ils ont exhorté les propriétaires à se munir des documents requis, notamment le Numéro d'Identification Fiscale (NIF) et le registre de commerce, à déclarer leurs revenus chaque année et à s'acquitter des impôts exigés. Ils ont également mis en garde les contrevenants, précisant qu'une amende équivalente à 50 % de la somme due pourrait leur être infligée en cas de non-conformité. **(ABP)**

Nourrir l'enfant, c'est bâtir l'économie

La malnutrition constitue un fardeau pour l'économie nationale. Cela a été souligné par la chargée de la nutrition au sein du Secrétariat Exécutif Permanent du Programme Multisectoriel de Sécurité Alimentaire et de Nutrition (SEP/PMSAN) Dr Agnès Icoyanditse, lors d'une rencontre de sa délégation avec les membres de ce programme à Buhumuza, visant à échanger sur la lutte contre la malnutrition. Cette rencontre a eu lieu le mardi 9 septembre 2025, au chef-lieu de la Commune Cankuzo.

Comme l'a indiqué Dr Agnès Icoyanditse, le cerveau ne fonctionne normalement que si l'enfant a bénéficié d'une alimentation équilibrée durant les 100 premiers jours, à partir de la conception. Dans le cas contraire, l'enfant peut avoir des difficultés d'apprentissage, allant jusqu'à l'échec scolaire, car les neurones ne se développent pas correctement.

Elle a précisé que la malnutrition représente ainsi un fardeau économique pour les ménages et pour le pays, car un enfant mal nourri une fois adulte ne pourra pas

contribuer efficacement au développement national. Le retard de croissance dû à la malnutrition est irréversible, a-t-elle insisté : les conséquences sont durables et ne peuvent pas être corrigées par la suite. C'est pourquoi Dr Icoyanditse a mis l'accent sur la prévention, appelant à une synergie des actions et une meilleure coordination entre les acteurs afin de promouvoir la santé.

Elle a également sensibilisé les parents à renforcer la nutrition des enfants pendant leurs 100 premiers jours, tout en soulignant que les mères allaitantes doivent également consommer une alimentation équilibrée pendant toute la période d'allaitement. **(ABP)**

Un projet de création d'une bibliothèque interculturelle pour préserver l'identité culturelle nationale

Lors d'une conférence animée à la Maison de la presse, en présence de journalistes, l'intellectuel burundais Monsieur Processus Shingiro a annoncé le mercredi 10 septembre 2025, un projet de création d'une bibliothèque interculturelle au Burundi. L'initiative vise à préserver et valoriser l'identité culturelle nationale.

Selon Monsieur Processus Shingiro, cette bibliothèque sera conçue comme un centre culturel d'inter-culturation, rassemblant des ouvrages sur l'histoire, les traditions et les valeurs burundaises, mais aussi des contes, proverbes, poèmes, chants traditionnels ainsi que des références internationales destinées à encourager le dialogue entre cultures.

Revenant sur ses inspirations, il a rappelé l'influence déterminante de son père Monsieur Augustin Ndirabika, poète, musicien et figure emblématique de la vie culturelle burundaise. Auteur du recueil "Ntega abiri ntere rya renga (1985) et membre fondateur du Conseil national de l'unité.

L'initiateur de ce projet a également cité plusieurs références intellectuelles, dont l'abbé Adrien Ntabona, qui dénonçait déjà « l'imitation servile du mode de vie occidental » au détriment de l'identité burundaise. Pour lui, la bibliothèque joue ainsi un rôle de rempart contre le déracinement culturel, tout en favorisant la transmission aux jeunes générations.

« Les Burundais devraient accorder de la valeur à leur culture et à leurs traditions, en commençant par la langue kirundi », a-t-il insisté. Toutefois Monsieur Processus Shingiro reconnaît qu'il ne dispose pas encore de siège pour abriter son projet, mais garde l'espoir d'y parvenir. Il a adressé une correspondance au Ministre de la Jeunesse, des Sports et de la Culture afin d'obtenir une audience pour lui présenter cette initiative. À ce jour, il a affirmé qu'il a déjà rédigé quarante registres consacrés à la culture et aux traditions burundaises. **(ABP)**

Ministère des Affaires Etrangères, de l'Intégration Regionale et de la Coopération au Développement

Département de la Communication

www.mae.gov.bi

Twitter: @MAEBurundi